

17 mars Retrait de la loi travail

Le projet de loi travail du gouvernement reste marqué par la logique libérale, si chère au MEDEF, appliquée depuis plus de vingt ans, dans le secteur privé, comme désormais dans le secteur public. Les quelques « concessions » faites par le gouvernement, sous la pression des premières manifestations du 9 mars, ne suffiront pas à tuer dans l'œuf le mouvement social et de la jeunesse.

Le gouvernement recule, continuons à avancer !

Le Code du travail est le fruit de luttes sociales depuis des décennies. Face au patronat qui détient à la fois les moyens de production et les pouvoirs de décisions, les garanties et les droits sociaux inscrits dans la loi servent à contrebalancer ce rapport inégal dans les entreprises et les services.

Partout en Europe, des réformes de ce type ont été adoptées. Le résultat : accroissement du salariat pauvre et de la précarité, baisse des salaires, des pans entiers du salariat hors de la négociation collective.

Les annonces de Valls ne changent rien : le pouvoir patronal est renforcé et les salarié-es sont moins protégé-es. La priorité donnée aux accords d'entreprises sur ceux des branches et sur la loi, va déboucher sur des régressions sociales. Fini le principe des règles les plus favorables, et cela nous éloigne encore de l'égalité de traitement des salarié-es dans toutes les entreprises.

Concernant les licenciements économiques, la simple

prise en compte de la baisse du chiffre d'affaires d'une entreprise implantée en France, sans prendre en compte les bénéfices de la totalité du groupe, demeure et l'ajout du contrôle du juge n'empêchera pas les maquillages des comptes dans lesquels les patrons sont passés maîtres.

Le plafonnement du barème des indemnités prud'homales même s'il ne devient qu'indicatif, permettra aux juges patronaux de s'en saisir contre les salarié-es.

Pour les jeunes, l'universalité de la garantie jeune, sans moyens financiers conséquents, n'est qu'un effet d'annonce dont nous ne sommes pas dupes.

Bien d'autres mesures régressives sont maintenues et les prochaines semaines sont décisives pour élargir les mobilisations et obliger le gouvernement à remballer son projet de loi.

Nous sommes pour :

- un statut du salarié-e avec maintien du salaire et des droits sociaux, financé par l'ensemble des employeurs.
- la réduction du temps de travail à 32 heures.
- des emplois socialement et écologiquement utiles et des services publics qui renforcent le lien social dans les territoires.

Le 17 mars, dans toutes les régions, des appels et préavis de grève, des manifestations sont déjà annoncées. Le rassemblement des forces syndicales, citoyennes, et de la jeunesse peut mettre un coup d'arrêt à ces politiques libérales qui détruisent depuis des années les valeurs d'égalité, de solidarité, d'émancipation sociale.

Après le 17 mars, on continue le 24, le 31 et on amplifie le mouvement de grèves jusqu'au retrait total !

Nous ne sommes pas de la chair à patrons !

Nous ne sommes pas des variables d'ajustement du capital !

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

www.solidaires.org contact@solidaires.org,

144 boulevard de la Villette 75019 Paris, 01 58 39 30 20

